

Département des Hauts-de-Seine
VILLE DE FONTENAY-AUX-ROSES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} OCTOBRE 2014

NOMBRE DE MEMBRES
composant le Conseil : 35
en exercice : 35
présents : 30
représentés : 4
pour : 34
abstentions : 0
contre : 0

OBJET : Vœu pour modifier le parcours du bus RATP 162 entre les arrêts « Pasteur-Meuniers » (ou « rue des Olivettes ») et « Pierrelais-Fontenay » afin de désenclaver le quartier Scarron

L'An deux mille quatorze, le premier octobre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Fontenay-aux-Roses légalement convoqué le vingt cinq septembre, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Laurent VASTEL, Maire

Etaients présents : L. VASTEL, Maire ; C. BIGRET, M. GALANTE-GUILLEMINOT, A. BULLETT, P. RIBATTO, S. BOURDET, M. FAYE, F. GAGNARD, JP. AUBRUN, R. BENMERADI, Maires-Adjointes ; ME. MORIN, JC. PORCHERON, R. LHOSTE, JM. DURAND, AM. MERCADIER, V. RADAORISOA, E. CHAMBON, V. FONTAINE-BORDENAVE, JM. GASSELIN, J. NGALLE-EBOA, S. LE ROUZES, S. CROCI, M. FOULARD, C. ALVARO, T. NAPOLY, A. SOMMIER, F. ZINGER, P. BUCHET, S. CICERONE, G. MERGY, Conseillers Municipaux

lesquels forment la majorité des Membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Absents représentés :

D. LAFON	à	F. GAGNARD
JL. DELERIN	à	JP. AUBRUN
C. MARAZANO	à	F. ZINGER
D. BEKIARI	à	G. MERGY

Absent excusé : JJ. FREDOUILLE

Le Président ayant ouvert la séance, il est procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code précité, à l'élection d'un Secrétaire : Thomas NAPOLY est désigné pour remplir ces fonctions

Le Conseil,

Considérant que le quartier Scarron, qui comprend plusieurs milliers d'habitants, est situé dans une cuvette et qu'il n'est desservi par aucun transport RATP régulier et fréquent ; et que son centre commercial dépérit.

Considérant que pour le quitter que ce soit vers l'Ouest, le Nord ou l'Est, il y a de fortes côtes à gravir.

Considérant que modifier le parcours du bus RATP 162 entre les arrêts « Pasteur-Meuniers » (ou « rue des Olivettes ») et « Pierrelais-Fontenay » en le faisant passer par la rue des Bénards à Fontenay, permet :

Envoyé en préfecture le 16/10/2014

Reçu en préfecture le 16/10/2014

DEL141001_24

Affiché le

510

- de désenclaver le quartier Scarron
- de rendre plus aisé le redémarrage du centre commercial Scarron avec un arrêt du bus 162 le desservant
- dans un sens (vers l'ouest) de donner aux habitants de ce quartier un accès direct au centre ville de Fontenay et aux centres culturels de la ville : médiathèque, cinéma, théâtre...
- dans l'autre sens (vers l'Est) de donner un accès direct au centre scolaire St Gabriel et au lycée Romain Rolland et d'atteindre directement en 15 min environ la station Arcueil-Cachan : Gare du RER B et du futur métro M15.

Considérant que globalement le temps de parcours de la ligne 162 reste le même : nombre d'arrêts équivalents et que la partie de la ligne 162 abandonnée dans cette modification est pratiquement déjà desservie par la ligne 388.

DEMANDE

Article 1 : au STIF de bien vouloir étudier cette proposition en partenariat avec toutes les parties concernées, notamment la ville de Bagneux, et mande Monsieur le Maire, ou son représentant, de prendre toutes les dispositions nécessaires pour concrétiser ce projet.

Article 2 : ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- M. le Préfet des Hauts-de-Seine
- M. le Président du STIF

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits
Et ont signé les membres présents



Certifié exécutoire

Compte tenu de la réception

En Préfecture le 16/10/2014

Publication/Affichage le 17/10/2014

Pour le Maire et par délégation

Le Directeur Général des Services autorisé

Bernard LAURENT